

**Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE –  
Mardi 6 février 2024.**

***Equipe pédagogique :***

Mme Montois, Mme Dechy, Mme Fleurant, Mme Ostrowski, Mme Lecouf, M. Falleur, M. Coget, M. Servoin

***Municipalités :***

M. Faure, Mme Gilleron (Vendegies)

Mme Gérardaux (Sommaing)

***DDEN :*** Mme Lesne

***Parents :*** Mme Mereau, M. Godin, Mme Ghislain, Mme Dieu, Mme Dauchez, Mme Carion, Mme Hooge, M. Geneau

***Excusés :*** Mme Defrance, Mme Posko, Mme Desombreux, Mme Reverberi, Mme Teerlinck, M. Bernier

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Déchy et Fleurant, qui travaillent toutes les deux avec la classe de CE1 depuis la rentrée de janvier dernier. Nous remercions Messieurs Moyaux et Sorriaux pour leur travail sur cette même classe, en ce début d'année scolaire.

**1- Remerciements.**

L'équipe enseignante tient à remercier :

- La municipalité de Vendegies pour la remise en état des serrures défectueuses, ainsi que pour le salage des cours de récréation en cas de neige et de gel.
- L'APE de Vendegies pour l'organisation du traditionnel spectacle de Noël.
- Une famille de Vendegies qui a fait don à l'école de petit matériel de bureau (enveloppes, caisses, trieurs, casiers de rangements,...)
- Une autre famille de Vendegies, qui a fait don d'un joli village de Noël où chaque petite maison était garnie de produits du terroir, afin d'organiser une tombola à l'occasion des fêtes de fin d'année.

- **Etat des effectifs.**

A ce jour, notre école compte 129 élèves (48 maternelles et 81 élémentaires).  
2 inscriptions ont été enregistrées à la rentrée de janvier 2024 (1 TPS et 1 MS)

Répartition par niveau et par classe :

<b>Maternelle : 48</b>				<b>Elémentaire : 81</b>				
<b>TPS</b> (nés 21)	<b>PS</b> (nés 20)	<b>MS</b> (nés 19)	<b>GS</b> (nés 18)	<b>CP</b> (nés 17)	<b>CE1</b> (nés 16)	<b>CE2</b> (nés 15)	<b>CM1</b> (nés 14)	<b>CM2</b> (nés 13)
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>15</b>

1 <sup>ère</sup> classe			2 <sup>ème</sup> classe		3 <sup>ème</sup> classe		4 <sup>ème</sup> classe	5 <sup>ème</sup> classe	6 <sup>ème</sup> classe	
TPS	PS	MS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>21</b>			<b>19</b>		<b>22</b>		<b>16</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	

Proportion des élèves de Sommaing sur Ecaillon : 25

L'enregistrement des inscriptions (ou des préinscriptions) aura lieu le jeudi 21 mars 2024 tout au long de la matinée.

Information est donnée par voie d'affichage à l'Ecole et à la Mairie, ainsi que par l'intermédiaire de « Panneau Pocket ».

Les parents peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Monsieur Servoin pour préparer ces inscriptions (Tél : 03 66 59 96 52).

Les documents à fournir pour l'inscription sont les suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le carnet de vaccinations (à mettre à jour)
- L'éventuel certificat de radiation (en cas de changement d'école).

Nous rappelons que l'accueil des TPS ne pourra se faire que dans la limite des places disponibles. De plus, les TPS ne pourront être accueillis que le matin, les places au dortoir étant attribuées principalement aux PS.

D'après les prévisions établies en fonction des listes municipales, 127 élèves pourraient être scolarisés l'an prochain. Nous devrions donc pouvoir encore compter sur un effectif stable.

- **Organisation du temps scolaire – Année 2023-2024.**

A la rentrée prochaine, l'organisation actuelle sera conservée : à savoir répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi	
7 h 30 – 8 h 30	<b>GARDERIE</b>	7 h 30 – 8 h 30	<b>GARDERIE</b>	7 h 30 – 8 h 30	<b>GARDERIE</b>	7 h 30 – 8 h 30	<b>GARDERIE</b>
8 h 30 – 9 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	8 h 30 – 9 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	8 h 30 – 9 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	8 h 30 – 9 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
9 h 30 – 10 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	9 h 30 – 10 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	9 h 30 – 10 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	9 h 30 – 10 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
10 h 30 – 11 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	10 h 30 – 11 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	10 h 30 – 11 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	10 h 30 – 11 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
11 h 30 – 13 h 30	<b>PM (2H)</b>	11 h 30 – 13 h 30	<b>PM (2H)</b>	11 h 30 – 13 h 30	<b>PM (2H)</b>	11 h 30 – 13 h 30	<b>PM (2H)</b>
13 h 30 – 14 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	13 h 30 – 14 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	13 h 30 – 14 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	13 h 30 – 14 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
14 h 30 – 15 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	14 h 30 – 15 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	14 h 30 – 15 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	14 h 30 – 15 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
15 h 30 – 16 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	15 h 30 – 16 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	15 h 30 – 16 h 30	<b>ENS (1 H)</b>	15 h 30 – 16 h 30	<b>ENS (1 H)</b>
16 h 30 – 18 h 30	<b>GARDERIE</b>	16 h 30 – 18 h 30	<b>GARDERIE</b>	16 h 30 – 18 h 30	<b>GARDERIE</b>	16 h 30 – 18 h 30	<b>GARDERIE</b>
Total horaire quotidien de classe	<b>(3 H + 3H) 6 H</b>	Total horaire quotidien de classe	<b>(3 H + 3H) 6 H</b>	Total horaire quotidien de classe	<b>(3 H + 3H) 6 H</b>	Total horaire quotidien de classe	<b>(3 H + 3H) 6 H</b>

- **Occupation des locaux scolaires durant les congés.**

Comme cela a été annoncé lors du premier conseil d'école, un stage de réussite sera organisé cette année, au sein de l'école de Vendegies.

Nous avons récemment eu confirmation des dates de ce stage : il s'agira d'un stage de 24 heures, réparties sur deux semaines (2 x 12 heures), lors des congés scolaires (vacances de printemps et août 2024).

<b>Semaine 1 : 4 x 3 heures</b>	<b>Semaine 2 : 4 x 3 heures</b>
Lundi 22 avril de 8 h 30 à 11 h 30	Lundi 26 août 2024 de 8 h 30 à 11 h 30
Mardi 23 avril de 8 h 30 à 11 h 30	Mardi 27 août 2024 de 8 h 30 à 11 h 30
Mercredi 24 avril de 8 h 30 à 11 h 30	Mercredi 28 août 2024 de 8 h 30 à 11 h 30
Jeudi 25 avril de 8 h 30 à 11 h 30	Jeudi 29 août 2024 de 8 h 30 à 11 h 30

Les parents des élèves proposés seront contactés individuellement, afin de recueillir leur acceptation.

Nous remercions à nouveau la Municipalité de Vendegies qui a donné l'autorisation d'utiliser une partie des locaux scolaires (une salle de classe et les sanitaires) durant les périodes de vacances, afin de pouvoir organiser la mise en place de ce Stage de Réussite.

- **Programme pHARe.**

Comme cela a été annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe pédagogique de l'école s'est engagée, dans le programme national pHARe.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place cette année :

- La « marche de l'amitié » dans le cadre de la participation à la journée nationale.
- La réalisation d'une affiche « NON au harcèlement ».
- L'installation d'une « colombe du bien vivre ensemble ».
- La réalisation d'une planche de bande dessinée.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique, ainsi que tous les élèves de l'école, pour leur investissement et leur implication dans ces différentes actions.

- **Santé scolaire.**

Les visites médicales des élèves de CP ont eu lieu le 1<sup>er</sup> février et se poursuivront le 8 février. Quant aux bilans des 4 ans, ils se sont déroulés au mois de décembre dernier.

Merci aux professionnels de santé qui ont organisé et pris en charge ces bilans.

- **Sorties et manifestations.**

Outre les différentes sorties et interventions qui avaient été présentées lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, nous pouvons ajouter à ce jour :

Concours « Calcul@tice » :

La classe 6 de M. Servoin participera au concours Calcul@tice, au collège de Solesmes, en partenariat avec une classe de 6<sup>ème</sup> (dans le cadre de la semaine des maths : au mois de mars 2024).

Les élèves de CP de M. Coget participeront également à ce concours Calcul@tice, au début du mois de juin prochain.

### Permis internet :

Il s'agit d'une action mise en place en partenariat avec les forces de gendarmerie locales. Les élèves de CM2 vont en effet passer leur Permis Internet, après différents temps de formation et de sensibilisation aux dangers d'Internet.

### Collège Saint Exupéry de Solesmes :

Le lundi 8 avril prochain, vers 16 h 45, Monsieur le Principal du collège Saint Exupéry de Solesmes viendra à l'école pour faire une présentation détaillée du collège aux parents des élèves de CM2. Il pourra également bien sûr répondre à leurs questions.

Le lendemain, le mardi 9 avril, les CM2 de l'école bénéficieront d'une journée d'immersion au collège.

### Projet de travail sur le thème de l'eau.

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau (22 mars), plusieurs actions ont été et seront mises en œuvre dans les classes.

### Photos de classe :

Les traditionnelles photos de classe auront lieu cette année le jeudi 28 mars 2024.

Le système des commandes en direct sur le site du photographe sera reconduit.

### Sortie pédagogique :

Un projet de sorties scolaires a été établi par les enseignants :

En fonction des financements possibles :

- les classes 1, 2, 3 et 4 (soient les élèves de maternelle, CP et CE1) pourraient participer à une sortie pédagogique au Parc Asnapio, à Villeneuve d'Ascq.
- Les classes 5 et 6 (les élèves de CE2, CM1 et CM2), pourraient partir à la découverte du Parc du Marquenterre, en baie de Somme.

Les devis précis ne nous sont pas encore parvenus, mais une première ébauche a été réalisée. L'équipe enseignante sollicitera prochainement l'APE et la Municipalité pour une participation au financement.

### Kermesse de fin d'année :

La kermesse de fin d'année, organisée par l'Association des Parents d'Elèves aura lieu le samedi 22 juin 2024.

### **Questions diverses par les parents d'élèves :**

### **Pour l'école :**

#### **- Remerciements :**

- Les représentants des parents d'élèves remercient une nouvelle fois l'équipe enseignante pour leur aide et leur réactivité à diffuser notre message à l'ensemble des parents.
- Les parents remercient l'équipe enseignante pour l'organisation de la marche de l'amitié, ainsi que pour la représentation des chants de chorale lors du marché de Noël.

### **Pour l'école et la mairie :**

**- Fontaine à eau : Plusieurs enfants ont indiqué qu'ils ne pouvaient plus utiliser la fontaine à eau. Qu'en est-il ? Sera-t-elle réparée prochainement ?**

#### **M. Servoin :**

*L'utilisation de la fontaine à eau a en effet été suspendue pendant quelques jours, dans un souci d'hygiène et de sécurité. Dès que la société d'entretien a changé le filtre et a procédé à la révision, la fontaine a été remise en service.*

#### **M. Le Maire :**

*Je n'ai rien à rajouter à la réponse donnée par M. Servoin, sinon que le filtre de la fontaine a été changé le 29 janvier dernier, comme le prévoyait le calendrier des révisions.*

- **Pédibus** : Dans la continuité de l'engagement développement durable de l'école, serait-il envisageable, à terme, de relancer le dispositif « pédibus » ?

M. Servoin :

*Le dispositif « Pédibus » serait en effet le bienvenu pour l'ensemble de la communauté éducative et s'inscrirait pleinement dans la démarche de labellisation E3D de l'école...*

*Les éléments de signalisation, marquant les différents lieux de « ramassage », sont d'ailleurs déjà présents sur la commune.*

*Il ne manque plus que l'organisation pratique, ainsi que les horaires, à définir par des parents d'élèves volontaires.*

*Se posera sans doute également la question de la responsabilité des parents accompagnateurs.*

M. Le Maire :

*Je fais mienne la réponse donnée par M. Servoin. Si les parents souhaitent remettre ce dispositif en place, je n'y vois aucun inconvénient, bien au contraire.*

### **Pour la mairie :**

- **Remerciements** : Les parents remercient la municipalité pour le colis de Noël.

Les parents remercient les employés communaux qui ont permis l'accès à l'école pendant l'épisode de neige, ainsi que les bénévoles qui ont aidé au bon fonctionnement des services périscolaires.

- **Fonctionnement de la cantine** : Avez-vous eu de nouvelles informations concernant la réouverture de la salle communale ? Quand est-ce que la cantine pourra de nouveau avoir lieu dans cette salle ?

*Comme cela a été indiqué dans le bulletin municipal du mois de janvier 2024, les travaux pourraient débuter dans le courant de l'année 2025.*

*Avec une réouverture de la salle début 2026.*

*Bien évidemment, la cantine aura lieu à nouveau dans cette salle.*

- **Nettoyage des locaux** : A quelle fréquence a lieu le nettoyage des locaux ?

*Le nettoyage des locaux a lieu tous les jours lorsqu'il y a école.*

- **Sécurité aux entrées/sorties de l'école** : Pourrait-on poster un agent municipal à chaque entrée et sortie des élèves au niveau des passages piétons ?

*Cette question avait déjà été posée lors du conseil d'école du 6 novembre dernier.*

*J'apporterai exactement la même réponse :*

*Cela ne se fera pas pour 3 raisons.*

*La 1ère est que la circulation est très réduite sur ces 2 voies et n'a rien à voir avec celle de la D 958 pour laquelle un encadrement particulier s'imposait en effet.*

*La 2ème raison, c'est que les parents accompagnent leurs enfants à l'entrée ou à la sortie des classes. La traversée de ces rues se fait donc sous leur surveillance et leur responsabilité. Par conséquent, il n'est pas nécessaire que la commune intervienne.*

*Enfin, s'il fallait encore une raison, c'est que cette assistance à la traversée est extrêmement chronophage. Cela ferait perdre beaucoup trop de temps aux employés, au détriment de tout ce qu'ils ont à faire sur la commune.*

De plus, afin d'alerter davantage les conducteurs, serait-il possible d'envisager la pose d'un panneau plus visible côté rue de Sommaing ?

*Cette demande peut bien sûr être envisagée.*